



AUXILIAIRE EN PROTHÈSE DENTAIRE

CERTIFICAT TECHNIQUE DES MÉTIERS (CTM)



Le Certificat Technique des Métiers (CTM) est un titre national homologué au niveau V (CAP), reconnu par la profession et délivré par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Il permet d'acquérir des compétences pratiques et technologiques ainsi que des compétences transversales.

Objectif

Le prothésiste dentaire conçoit et réalise des prothèses fixes (couronne, bridge, céramique) ou amovibles (dentier). Prescrits par le dentiste, ces prothèses sont destinées à remplacer ou à corriger l'anatomie dentaire tout en préservant l'esthétique et la fonction des dents. À partir d'une empreinte réalisée par le dentiste, le prothésiste travaille au dixième de millimètre près pour réaliser une première maquette en cire. Elle sera ensuite transformée par des techniques de moulage et contre-moulage, en différents matériaux comme les alliages dentaires, la résine, ou la céramique .

Qualités requises

C'est un métier qui demande habileté, minutie, précision, curiosité, rigueur, patience et concentration, le sens de l'esthétique, ainsi qu'une bonne acuité visuelle.

Emploi

Le prothésiste dentaire peut se spécialiser, élargir ses compétences ou s'installer à son compte avec de l'expérience et des compétences en gestion d'entreprise.

Conditions d'accès à la formation / Poursuite de formations

Aucun diplôme n'est requis. Il peut donc se préparer dès la sortie du collège.

Le CTM peut déboucher sur le Brevet Technique des Métiers (BTM), diplôme de niveau IV, en deux ans.

Promotion / Évolution

L'évolution technique est permanente : l'impression 3D, l'usinage et les techniques informatiques assistées par ordinateur modifient les processus de fabrication. Ce métier, en interactivité avec le monde médical, connaît une forte évolution technique, d'où la nécessité pour les professionnels d'adapter régulièrement leurs connaissances. Les techniques informatiques assistées par ordinateur modifient progressivement l'exercice quotidien de la profession. Après quelques années d'expérience, un prothésiste pourra créer ou reprendre un laboratoire.

Rythme de l'alternance

12 semaines de formation par an, sur deux ans au CIFAC, en alternance avec l'entreprise.

En contrat d'apprentissage : accessible aux jeunes âgés de 16 à 30 ans

En contrat de professionnalisation :

- aux jeunes de 16 ans à 25 ans révolus pour compléter leur formation initiale,
- aux demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans,
- aux bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS et AAH),
- aux personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Formation

Certificat Technique des Métiers CTM prothésiste dentaire

Durée : 2 ans

Domaine professionnel

- Pratique professionnelle
- Technologie professionnelle
- Hygiène et sécurité
- Dessin

Domaine transversal

- Études de cas et dossier technique
- Anglais

Recrutement Basse Normandie et Haute Normandie.

CIFAC

ARTISANAT ET AVENIR

LES FORMATIONS DISPENSÉES AU CIFAC

- Boucher(ère)
- Boulanger(ère)
- Charcutier(ère)
- Coiffeur(euse)
- Dermo-cosmétique pharmaceutique
- Gestionnaire de PME
- Mécanicien(ne) Option véhicules particuliers
- Mécanicien(ne) Option motocycles
- Pâtissier(ère)
- Préparateur(trice) en pharmacie
- Prothésiste dentaire (CTM ou BTM)
- Vendeur(euse) en alimentation
- Équipier polyvalent du commerce
- Opticien(ne) - Lunetier(ère) (CQP ou BTS)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

cifac@cmai-calvados-orne.fr

02 31 53 25 30